



Conseil économique et social

Distr. générale
11 août 2021

Français
Original : anglais

**Commission économique pour l'Afrique
Comité des politiques sociales, de la lutte
contre la pauvreté et du genre**
Quatrième réunion

En ligne, 17 et 18 novembre 2021

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Examen et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

Ordre du jour provisoire annoté

1. Ouverture de la réunion

La Secrétaire exécutive prononcera le discours d'ouverture, suivi d'une allocution de la Directrice de la Division du genre, de la lutte contre la pauvreté et des politiques sociales.

Présentation des termes de référence du Comité des politiques sociales, de la lutte contre la pauvreté et du genre

La présentation donnera un aperçu des termes de référence afin de guider le Comité des politiques sociales, de la lutte contre la pauvreté et du genre dans ses travaux.

2. Élection du Bureau

Des consultations seront entreprises sur la base de lignes directrices claires afin d'assurer la représentation de chaque sous-région dans l'élection du Bureau de la quatrième réunion du Comité.

3. Examen et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

L'ordre du jour provisoire et le programme de travail de la quatrième réunion du Comité seront présentés par le/la Président(e) du Bureau, examinés et adoptés.

4. Rapports soumis au Comité des politiques sociales, de la lutte contre la pauvreté et du genre – Présentation des rapports et débats :

a) **Sous-programme 9 : Pauvreté, inégalités et politiques sociales**

La présentation portera sur les activités entreprises au cours des deux dernières années au titre du sous-programme 9 dans les domaines de la politique sociale

* E/ECA/CSPPG/4/1.



et de l'urbanisation. Elle mettra en évidence l'influence sur les politiques, les résultats obtenus, les enseignements tirés et les principales difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du sous-programme. En outre, la présentation donnera un aperçu des activités prévues pour l'exercice 2022-2023.

b) Sous-programme 6 : Égalité des sexes et autonomisation des femmes

La présentation portera sur les activités entreprises au cours des deux dernières années au titre du sous-programme 6. Elle mettra en évidence l'influence sur les politiques, les résultats obtenus, les enseignements tirés et les principales difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du sous-programme en ce qui concerne l'appui apporté aux efforts des États membres pour faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. La présentation donnera également un aperçu des activités prévues pour l'exercice 2022-2023.

5. Séances parallèles

a) Exploiter les emplois productifs : doter les femmes et les filles des compétences de demain

Cette présentation sera l'occasion pour le Comité d'explorer les moyens de faire en sorte que les femmes et les filles acquièrent les compétences professionnelles dont elles auront besoin sur le marché du travail de demain. Cela permettra aux femmes et aux filles d'occuper les emplois productifs qui émergent suite à la transformation numérique, qui modifie rapidement les besoins du marché du travail et la nature des emplois.

b) Promouvoir l'emploi inclusif et résilient des jeunes en Afrique, maintenant et après la pandémie de COVID-19

La présentation sera l'occasion pour le Comité de débattre de ce qui peut être fait pour atténuer l'impact de la pandémie actuelle de maladie à coronavirus (COVID-19) sur les jeunes, aider au rétablissement et renforcer la résilience des jeunes contre les chocs futurs.

c) Croissance inclusive et résiliente en Afrique : le rôle de l'aménagement du territoire

Cette présentation sera l'occasion pour le Comité d'examiner le rôle essentiel de l'aménagement du territoire dans les initiatives nationales de planification économique et de débattre de la manière dont l'aménagement du territoire peut promouvoir une croissance inclusive et résiliente en Afrique. La présentation mettra en évidence les activités entreprises par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) pour aider les États membres africains à intégrer l'aménagement du territoire dans leurs initiatives de planification économique, et contribuera à identifier les priorités pour informer les travaux futurs de la CEA à cet égard.

6. Débat général sur le thème de la réunion : « Mieux construire pour un avenir inclusif et résilient dans le contexte du COVID-19 »

- a) Présentation du document de synthèse ;
- b) Séances de groupes ;
- c) Rapports des séances de groupes et débats consacrés à la voie à suivre.

Sur la base d'une brève présentation, la séance sera l'occasion pour le Comité de procéder à une analyse critique de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les politiques sociales, de genre et de développement, et de débattre des

stratégies potentielles et des interventions prioritaires pour mieux avancer vers une Afrique inclusive et résiliente dans la période post-COVID-19.

7. Examen et adoption des conclusions et recommandations de la réunion

Le Comité examinera les conclusions et recommandations à adopter à sa quatrième réunion.

8. Clôture de la réunion

Les principaux produits de la réunion seront mis en exergue et l'attention des participants sera attirée sur les orientations et travaux futurs du Comité.
